

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 017-211702998-20210301-DEL2021\_023-DE



**Rapport de présentation du**

**BUDGET PRIMITIF 2021**

Élu rapporteur : M. BLANCHÉ

Service référent : Direction Commune des Finances

Objet : Vote du Budget Primitif 2021

Les informations réglementaires sont présentées en annexe de ce document :

1. Note brève et synthétique du Budget Primitif<sup>1</sup> 2021
2. Maquette budgétaire

## BUDGET PRIMITIF 2021

Le BP retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2021.

Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2021, aussi bien en dépenses qu'en recettes, et effectue des comparaisons par rapport au BP 2020.

Les dépenses et recettes relatives aux compétences de la Ville de Rochefort sont retracées dans 6 budgets :

- ❖ Le budget Principal
- ❖ et le budget annexe Lotissements.

Les autres budgets sont assimilés à des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) et sont autonomes, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas financés par une subvention d'équilibre du budget principal :

- ❖ Port de Plaisance,
- ❖ Camping,
- ❖ Réseau de chaleur,
- ❖ et Photovoltaïque.

---

<sup>1</sup> BP : Budget Primitif

Le Débat d'Orientations Budgétaires<sup>2</sup> présenté le 27 janvier dernier a posé les bases à partir desquelles le BP de la Ville de Rochefort a été construit pour l'exercice 2021.

**Rappel des grandes orientations budgétaires pour 2021 :**

- ❖ les taux de fiscalité ne sont pas augmentés,
- ❖ les charges à caractère général diminuent (-2,3%),
- ❖ l'enveloppe globale des subventions aux associations est maintenue,
- ❖ les charges de personnel augmentent (+6,5%) notamment avec le transfert d'agents pour la création du service commun de l'entretien des locaux (remboursés intégralement par la CARO) et le transfert des crédits liés au Comité National d'Action Sociale (CNAS) du chapitre 65 vers le 012,
- ❖ l'autofinancement se dégrade fortement entre 2020 et 2021 du fait de la forte baisse de la redevance des thermes due à la fermeture de l'établissement en raison de la crise sanitaire.
- ❖ l'objectif de recours à l'emprunt du budget principal s'établit autour de 6,5 M€ sur l'année 2021 (6,2 M€ au BP 2020). Celui-ci devrait être révisé à la baisse avec l'affectation des résultats 2020, les notifications nouvelles de subventions et la réalisation des dépenses d'équipement,
- ❖ les projets d'investissement sont inscrits pour :
  - 12,2 M€ sur le budget principal (contre 12,1 M€ en 2020)
  - 12,9 M€ tous budgets confondus.

---

<sup>2</sup> DOB : Débats d'Orientations Budgétaires

## ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET PRIMITIF 2021

<i>Dép. / rec.</i> <i>par section en €</i>	Fonctionnement		Investissement		Total	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
Budget principal	32 741 378	31 699 727	17 538 838	17 730 984	50 280 216	49 430 711
Budget port de plaisance	624 390	647 750	226 471	299 568	850 861	947 318
Budget camping	567 875	512 955	233 000	121 100	800 875	634 055
Budget lotissements	110 000	399 620	0	318 500	110 000	718 120
Budget réseaux chaleur	292 898	304 634	232 979	247 780	525 877	552 414
Budget photovoltaïque	105 284	110 487	195 420	385 074	300 704	495 561

<b>Total des budgets</b>	<b>34 441 825</b>	<b>33 675 173</b>	<b>18 388 739</b>	<b>19 103 006</b>	<b>52 868 533</b>	<b>52 778 179</b>
--------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

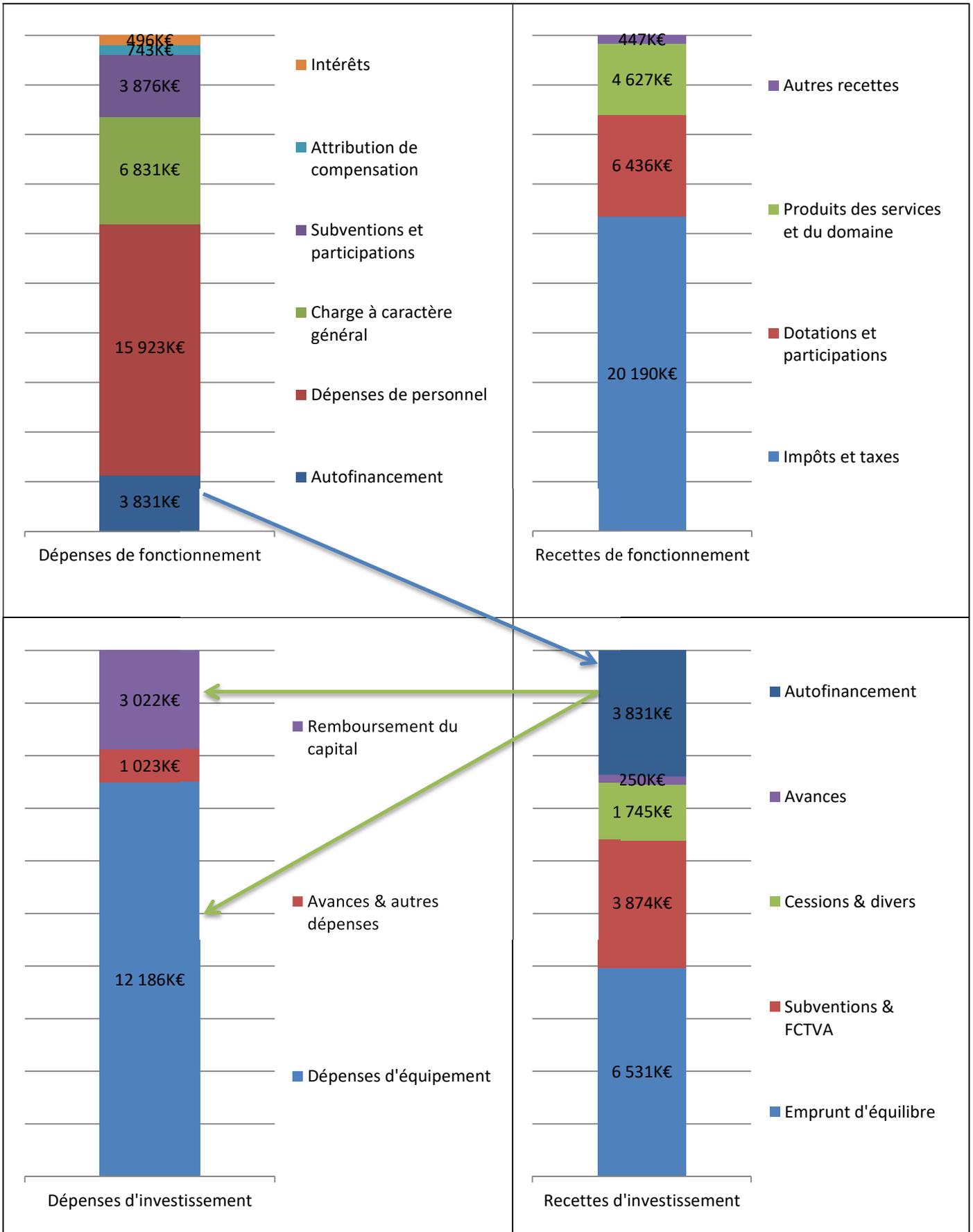
### Rappel des mutualisations, transferts de compétences et modification de l'intérêt communautaire effectués

Depuis son adoption en 2016, le schéma de la mutualisation des services de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan s'est mis en œuvre avec notamment la création des directions ressources mutualisées (Finances, Communication, Systèmes d'Information et du Numérique, Affaires Juridiques et de la Commande Publique, Ressources Humaines, Services Techniques, Service des Archives) auxquelles les communes membres peuvent adhérer sur le principe du volontariat.

En parallèle, différentes compétences ont été transférées à la CARO (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Eau, Assainissement, Pluvial, GEMAPI et SDIS) et plusieurs équipements ont été défini d'intérêt communautaire : la Médiathèque, le Conservatoire de Musique et de Danse, La Poudrière, les pistes cyclables empruntant les itinéraires Vélodyssée et Flow Vélo, la voirie rue des Pêcheurs d'Islande et la zone touristique de l'Arsenal des Mers.

En 2021, la mutualisation du service de nettoyage des locaux impactera l'attribution de compensation de la Ville. Celle-ci est négative depuis 2020 (dépense pour la Ville), la Ville ayant transféré à la CARO globalement plus de dépenses que de recettes.

### LE BUDGET PRINCIPAL



## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
013 - atténuations de charges	140 172	160 174	20 002	14,27
70 - produits des services, domaines & ventes...	3 352 283	3 383 172	30 889	0,92
73 - impôts et taxes	19 262 287	20 189 700	927 413	4,81
74 - dotations et participations	7 402 351	6 435 903	-966 448	-13,06
75 - autres produits de gestion courante	2 172 035	1 243 528	-928 507	-42,75
76 - produits financiers	200	200	0	0,00
77 - produits exceptionnels	170 050	6 050	-164 000	-96,44
<b>Sous-total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>32 499 378</b>	<b>31 418 727</b>	<b>-1 080 651</b>	<b>-3,33</b>
042 - opérations d'ordre de transfert entre section	242 000	281 000	39 000	16,12
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>32 741 378</b>	<b>31 699 727</b>	<b>-1 041 651</b>	<b>-3,18</b>

**Les atténuations de charges (chapitre 013)** augmenteront en 2021. Ces recettes concernent les écritures liées à la variation des stocks du magasin (35 K€) et aux remboursements pour frais de personnel (indemnités journalières) (125 K€).

Les recettes des services sont intimement liées à la fréquentation des usagers et aux périodes d'ouverture des équipements municipaux. La crise sanitaire et les mesures qui en découlent – confinement, couvre-feu... - continueront d'impacter les produits constatés en 2021.

### Les produits liés aux services (chapitre 70) et au domaine (chapitre 75) concernent principalement :

- ❖ la redevance Thermale est calculée sur une fréquentation réduite de l'établissement 800 K€
- Ces trois dernières années, la moyenne de la redevance perçue était de 1 651 K€ / an. En 2020, suite aux confinements, la recette ne devrait s'élever qu'à 585 K€. Pour l'année 2021, l'hypothèse retenue se base sur une période d'ouverture normale avec une fréquentation réduite de 50%.
- ❖ les droits de stationnement (horodateurs) diminuent de 40 K€, prudemment sont estimés à 810 K€
  - ❖ les revenus des immeubles dont la Ville est propriétaire, ainsi que les redevances d'occupation du domaine public, des cimetières et des terrasses, baissent légèrement 781 K€
  - ❖ la refacturation des fournitures et prestations effectuées notamment par les services techniques, le service commun d'entretien des locaux (SCEL) de la Ville pour la CARO et les budgets annexes augmentent 696 K€
  - ❖ les produits de la piscine (- 40 K€) 150 K€
  - ❖ le forfait post stationnement 240 K€
  - ❖ les produits à caractère de loisirs (patinoire, centre de vacances, ...) 126 K€

❖ les produits des services culturels (-30 K€)

12 K€

### Les principaux impôts et taxes (chapitre 73) :

❖ le produit de la fiscalité locale représente environ 57% des recettes réelles de fonctionnement de la Ville. Il augmente de manière importante suite aux écritures comptables liées à la mise en œuvre de la réforme de taxe d'habitation (Cf. DOB 2021 avec la disparition des compensations fiscales de taxe d'habitation chap. 74). 17 970 K€

En synthèse, les recettes fiscales 2021 se présentent ainsi suite à la réforme de la taxe d'habitation :

	2020	Prévision 2021
Taxe Foncière sur les propriétés Bâties - <i>Ville de Rochefort</i>	11 955 K€	11 629 K€
Taxe Foncière sur les propriétés Bâties - <i>Département 17</i>		7 564 K€
Taxe Foncière sur les propriétés Bâties - <i>coefficient correcteur</i>		-1 749 K€
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	45 K€	45 K€
<i>Compensations fiscales TF (chapitre 74)</i>	63 K€	60 K€
Taxe d'Habitation	5 308 K€	457 K€
<i>dont Résidences Principales</i>	4 855 K€	0 K€
<i>dont Résidences Secondaires</i>	346 K€	350 K€
<i>dont Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants</i>	106 K€	107 K€
<i>Compensations fiscales TH (chapitre 74)</i>	824 K€	0 K€
<b>Produit fiscal</b>	<b>18 194 K€</b>	<b>18 007 K€</b>

❖ les droits de mutation pourraient diminuer de 200 K€ prolongeant la baisse constatée en 2020 1 000 K€

❖ la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité devrait rester stable 560 K€

❖ le Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC) évoluerait légèrement (+10 K€) 378 K€

❖ la Taxe Locale sur les Publicités et les Enseignes reste stable 200 K€

❖ L'état continue de supprimer les « petites taxes » générant plus de traitement que de produits. Ainsi, le produit des taxes funéraires disparaît (- 6K€).

## Les Dotations et participations (chapitre 74)

- ❖ la Dotation Globale de Fonctionnement diminue (suite à la baisse de population) mais les dotations basées sur la péréquation sont en augmentation par rapport au BP 2020 : 5 126 K€
  - Dotation Forfaitaire pour 2 867 K€ (-54 K€)
  - Dotation de Solidarité Urbaine pour 1 423 K€ (+68 K€)
  - Dotation Nationale de Péréquation pour 836 K€ (+116 K€)
  
- ❖ les participations de la CAF<sup>3</sup> et de l'Etat pour les actions menées pour l'Enfance et la Jeunesse (Projet Educatif Local, Prestation de Service Unique, ...) diminuent fortement (-233 K€) – en lien avec les baisses de fréquentation constatées en 2020 des différentes structures. 922 K€

Pour mémoire, la CAF verse en deux temps ses prestations : au cours de l'année, la collectivité perçoit le solde de l'année passée (en fonction de la fréquentation constatée) et un acompte pour l'année en cours (basé sur le montant définitif de l'aide accordée pour une année entière).

Pour l'exercice 2021, le solde perçu devrait être faible voire nul compte tenu des avances Covid versées par la CAF en 2020.

- ❖ les allocations compensatrices des exonérations de fiscalité directe locale se limitent, suite à la réforme de la taxe d'habitation, aux seules compensations de taxes foncières 60 K€

---

<sup>3</sup> CAF : Caisse d'Allocations Familiales

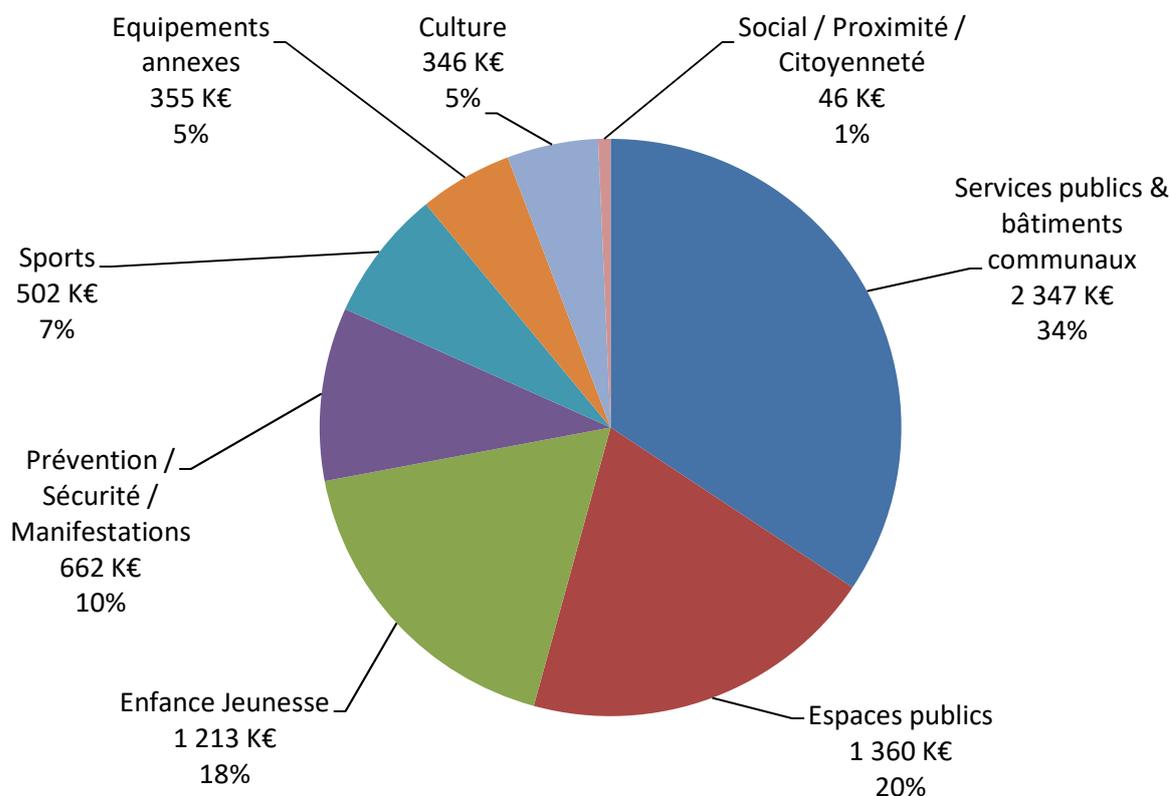
## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
011 - charges à caractère général	6 989 344	6 830 518	-158 826	-2,27
012 - frais de personnel et charges assimilées	14 952 696	15 922 911	970 215	6,49
014 - atténuations de produits	875 632	743 072	-132 560	-15,14
022 - dépenses imprévues de fonctionnement	100 000	50 000	-50 000	-50,00
65 - autres charges de gestion courante	3 946 973	3 790 274	-156 699	-3,97
66 - charges financières	552 342	495 873	-56 469	-10,22
67 - charges exceptionnelles	60 000	35 700	-24 300	-40,50
<b>Sous-total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>27 476 987</b>	<b>27 868 348</b>	<b>391 361</b>	<b>1,42</b>
023 - virement à la section d'investissement	2 464 391	1 031 379	-1 433 012	-58,15
042 - opérations d'ordre de transfert entre section	2 800 000	2 800 000	0	0,00
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>32 741 378</b>	<b>31 699 727</b>	<b>-1 041 651</b>	<b>-3,18</b>

Compte tenu des contraintes subies par les recettes de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement ont dû être contenues pour préserver l'équilibre et dégager l'autofinancement nécessaire au financement des investissements.

Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement n'évoluent que de 1,42 % entre 2020 et 2021. A périmètre constant et hors de création du service commun d'entretien des locaux, les dépenses réelles de fonctionnement n'évolueraient que de 0,13%.

Les charges de fonctionnement courant (chapitre 011) sont affectées comme suit :



	BP 2021
<b>Services publics et bâtiments municipaux</b>	<b>2 346 505 €</b>
Fournitures et carburant	542 850 €
Informatique	416 158 €
Entretien des bâtiments administratifs	311 400 €
Taxes foncières & OM	179 343 €
Assurances	176 766 €
Remboursements de charges a la CARO	156 811 €
Electricité et chauffage des bâtiments administratifs	138 000 €
Ressources Humaines (formations, sécurité, insertion)	101 245 €
Entretien des véhicules municipaux	24 000 €
Affaires juridiques	21 494 €
Autres dépenses liées aux équipements et services municipaux	278 438 €

	<b>BP 2021</b>
<b>Espaces publics</b>	<b>1 359 947 €</b>
Espaces verts urbains	834 215 €
Eclairage public	335 000 €
Affaires immobilières	47 070 €
Propreté urbaine	31 700 €
Voirie communale et routes	30 250 €
Cimetière	27 230 €
Autres dépenses liées aux espaces publics	54 482 €
<b>Enfance jeunesse</b>	<b>1 213 391 €</b>
Restauration scolaire	602 900 €
Ecoles primaires	229 500 €
Crèches et garderies	128 076 €
Ecoles maternelles	86 750 €
Séjours vacances	49 655 €
Centres de loisirs	47 730 €
Activités pour les jeunes	34 844 €
Accueils périscolaires	25 450 €
Autres dépenses liées a l'enfance et la jeunesse	8 486 €
<b>Prévention sécurité manifestations</b>	<b>661 951 €</b>
Patinoire	287 150 €
Animations	171 650 €
Actions de communication	65 500 €
Stationnement payant	60 416 €
Animaux errants, hygiène	52 200 €
Police municipale	10 500 €

	<b>BP 2021</b>
Sécurité civile, incendies et secours	7 735 €
Prévention	6 800 €
<b>Sports</b>	<b>501 736 €</b>
Piscine	248 166 €
Salles de sports, gymnases	114 320 €
Stades municipaux	106 600 €
Equipements sportifs ou de loisirs	32 650 €
<b>Equipements annexes</b>	<b>354 620 €</b>
Foires et marchés	137 750 €
Thermes / forages	108 530 €
Equipements polyvalents	87 640 €
Aires de camping-car	15 700 €
Vaccination	5 000 €
<b>Culture</b>	<b>346 168 €</b>
Musées	136 866 €
Patrimoine culturel	113 570 €
Théâtre	61 000 €
Galas de danse	23 000 €
Autres dépenses liées aux affaires culturelles	11 732 €
<b>Social / proximité / citoyenneté (conseil de quartiers, sages, ...)</b>	<b>46 200 €</b>
<b>Total général</b>	<b>6 830 518€</b>

Il convient de noter que dans le cadre de l'externalisation de certaines prestations telles que l'entretien des espaces verts (270 000 €), la Ville de Rochefort participe à la réinsertion professionnelle et accompagne des personnes en difficultés sociales ou professionnelles, vers un retour à l'emploi ou à la formation.

Les **dépenses de personnel (chapitre 012)**, augmenteront de 970 K€ (+6,5 %).

Au 1er janvier 2021, le nombre total d'agents s'élève à 369 contre 363 au 1er janvier 2020 (hors saisonniers et remplacements). La création du service commun de l'entretien des locaux à la Ville de Rochefort, au 1er janvier

2021, contribue à augmenter l'effectif global de la Ville de 9 agents dont 7 titulaires. Cette mutualisation représente une charge complémentaire de 355 K€. Celle-ci fera l'objet d'une refacturation à la CARO dans le cadre de la Commission Paritaire de Gestion.

Auparavant, la Ville versait une subvention à l'amicale du personnel qui gérait l'adhésion au CNAS (Centre National d'Action Sociale). Désormais, cette adhésion est prise en charge directement, sans intermédiaire. C'est pourquoi les crédits alloués sont transférés du chapitre 65 au 012.

Ainsi, à périmètre constant, hors effet de mutualisation et de transfert de crédits, la masse salariale n'évolue que de 3,4%.

La **subvention versée au CCAS** augmente en 2021 pour tenir compte des actions du Programme de Réussite Educative et du besoin de financement des prestations d'aide à domicile.

**Les enveloppes dédiées aux subventions aux associations sont globalement stabilisées.** La variation entre 2020 et 2021 ne provient du transfert de la dépense relative au CNAS au chapitre 012.

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
<b>Politique culturelle</b>	<b>536 655 €</b>	<b>536 853 €</b>	<b>198 €</b>	<b>0,0%</b>
Affaires culturelles	26 705 €	26 825 €	120 €	0,4%
Musique	53 775 €	53 245 €	-530 €	-1,0%
Théâtre	442 105 €	442 463 €	358 €	0,1%
Patrimoine culturel	14 070 €	14 320 €	250 €	1,8%
<b>Politique sportive</b>	<b>315 750 €</b>	<b>315 750 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0,0%</b>
Associations sportives	315 750 €	315 750 €	0 €	0,0%
<b>Politique enfance</b>	<b>222 000 €</b>	<b>217 000 €</b>	<b>-5 000 €</b>	<b>-2,3%</b>
Ecoles privées et projets scolaires	222 000 €	217 000 €	-5 000 €	-2,3%
<b>Politique sociale solidarité formation</b>	<b>2 091 933 €</b>	<b>2 104 000 €</b>	<b>12 067 €</b>	<b>0,6%</b>
CCAS	1 165 000 €	1 192 000 €	27 000 €	-0,1%
Enfance jeunesse	574 736 €	575 000 €	264 €	0,0%
Autres actions sociales	352 197 €	337 000 €	-15 197 €	3,6%
<b>Autres domaines</b>	<b>313 540 €</b>	<b>186 565 €</b>	<b>-126 975 €</b>	<b>-40,5%</b>
Animation et arsenal	60 000 €	60 000 €	0 €	0,0%
Commerce animation tourisme	20 360 €	20 360 €	0 €	0,0%
Activité thermale	34 000 €	34 000 €	0 €	0,0%

Diverses associations (dont amicale du personnel)	199 180 €	72 205 €	-126 975 €	-63,7%
<b>Total des subventions versées</b>	<b>3 479 878 €</b>	<b>3 360 168 €</b>	<b>-119 710 €</b>	<b>-3,4%</b>

**La baisse de recettes que subit la Ville de Rochefort conduit à la diminution du virement à la section d'investissement**, qui s'élève à 1 031 K€ en 2021 (contre 2 464K€ en 2020) et constitue, avec les amortissements, l'autofinancement de la Ville (3 831 K€). Celui-ci, en plus de couvrir le remboursement en capital de la dette de 2 947 K€, permet de contribuer au financement des dépenses d'équipement.

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
024 - produits des cessions d'immobilisations	905 148	1 735 516	830 368	91,74
10 - dotations, fonds divers et réserves	1 200 000	1 300 000	100 000	8,33
13 - subventions d'investissement	1 837 766	2 573 570	735 804	40,04
16 - emprunts et dettes assimilées	7 421 849	7 431 337	9 488	0,13
20 - immobilisations incorporelles	18 000	0	-18 000	-100,00
21 - immobilisations corporelles	24 000	9 182	-14 818	-61,74
27 - autres immobilisations financières	267 684	250 000	-17 684	-6,61
<b>Sous-total recettes réelles d'investissement</b>	<b>11 674 447</b>	<b>13 299 605</b>	<b>1 625 158</b>	<b>13,92</b>
021 - virement de la section de fonctionnement	2 464 391	1 031 379	-1 433 012	-58,15
040 - opérations d'ordre de transfert entre section	2 800 000	2 800 000	0	0,00
041 - opérations patrimoniales	600 000	600 000	0	0,00
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>17 538 838</b>	<b>17 730 984</b>	<b>192 146</b>	<b>1,10</b>

Les ressources propres de la Ville intègre :

Les **cessions** suivantes qui devraient se réaliser au cours de l'année 2021 :

- Ancienne école Colbert – rue de la République 650 K€
- Lotissement « hameau de Colette » Vaux Sur Mer 633 K€
- Immeuble E. Combes 300 K€
- Maison du 14 juillet 132 K€

En 2021, le **FCTVA** augmente en lien avec les dépenses d'équipement réalisées en 2020.

Le produit issu de la **Taxe d'Aménagement** est maintenu à hauteur de 200 K€.

Les **subventions** notifiées depuis la dernière décision modificative s'élèvent à 2 132 K€ dont :

- Travaux de la Maison Pierre LOTI (mise en sécurité, restauration...) 1 302 K€
- Maison De Sante Pluri Professionnelle 621 K€

- Fonds de concours versés par la CARO 331 K€
- Bâtiment Europe 137 K€

A ces recettes, s'ajoutent les amendes de police (110 K€) et le fonds de concours versé par la CARO (331 K€).

**L'emprunt d'équilibre inscrit au BP 2021 s'élève à 6 531 K€.**

Ce montant sera ajusté après intégration du résultat 2020, des nouvelles notifications de subventions et du taux de réalisation des dépenses d'équipement.

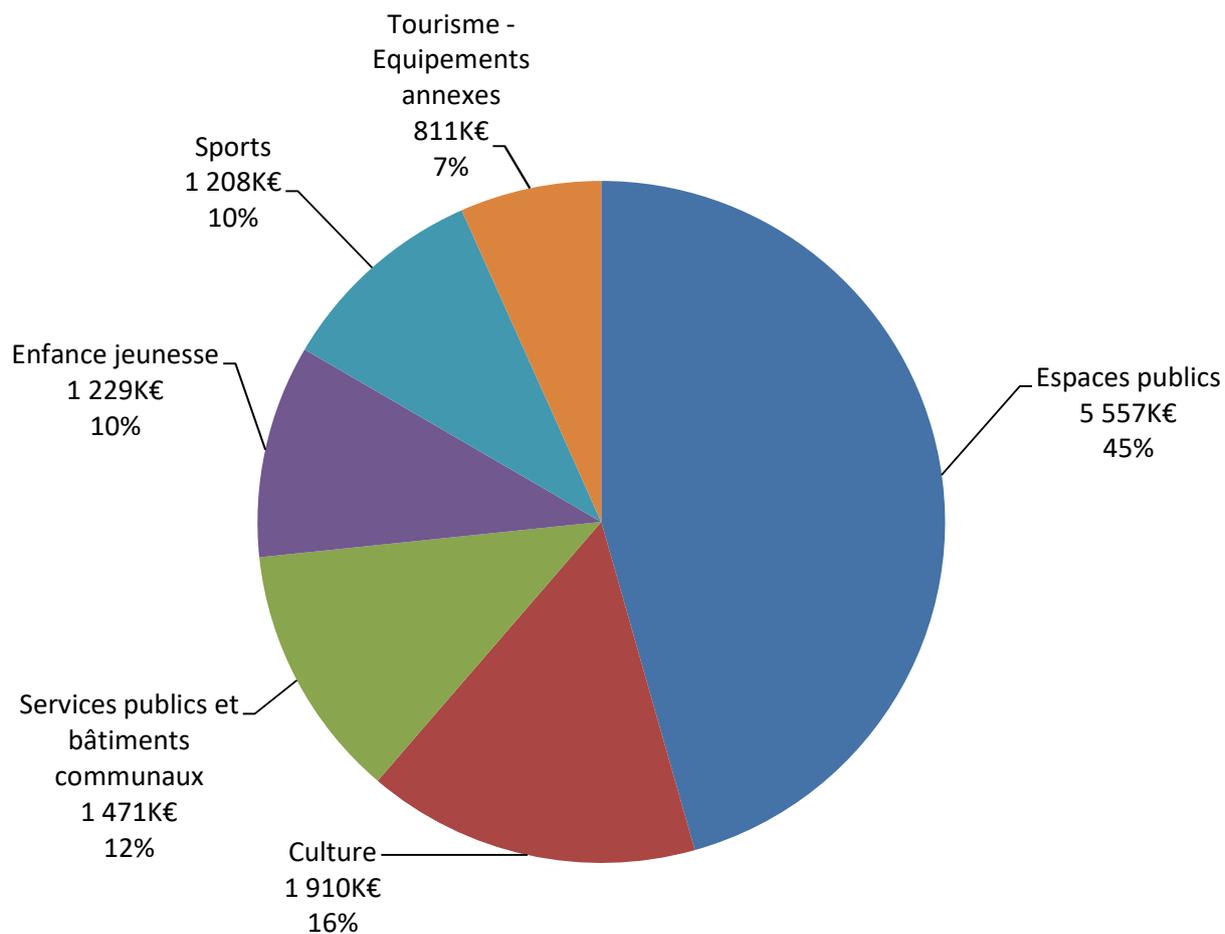
Le montant de la ligne de trésorerie (dépenses = recettes) s'élève à 900 K€ en 2021.

L'autofinancement se dégrade. Toutefois, à dépenses d'équipement équivalentes entre 2020 et 2021, le montant de l'emprunt d'équilibre reste stable grâce aux cessions immobilières et à l'augmentation des subventions notifiées pour les projets structurants sur le territoire de Rochefort.

**LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
020 - dépenses imprévues	150 000	150 000	0	0,00
10 - dotations, fonds divers et réserves	10 000	10 000	0	0,00
13 - subventions d'investissement	30 928	10 000	-20 928	-67,67
16 - emprunts et dettes assimilées	4 128 131	3 925 842	-202 289	-4,90
20 - immobilisations incorporelles	635 410	1 254 251	618 841	97,39
204 - subventions d'équipement versées	576 819	589 406	12 587	2,18
21 - immobilisations corporelles	9 502 550	7 512 485	-1 990 065	-20,94
23 - immobilisations en cours	1 413 000	2 829 500	1 416 500	100,25
27 - autres immobilisations financières	250 000	568 500	318 500	127,40
<b>sous-total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>16 696 838</b>	<b>16 849 984</b>	<b>153 146</b>	<b>0,92</b>
040 - opérations d'ordre de transfert entre section	242 000	281 000	39 000	16,12
041 - opérations patrimoniales	600 000	600 000	0	0,00
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>17 538 838</b>	<b>17 730 984</b>	<b>192 146</b>	<b>1,10</b>

Les principales **dépenses d'équipement** prévus dans ce budget (chapitres 20, 204, 21 et 23) se montent à 12 186 K€ et concernent les secteurs suivants :



<b>Espaces publics</b>	<b>5 557 217 €</b>
<b>Proximité &amp; citoyenneté</b>	<b>2 408 900 €</b>
Maison de santé pluri professionnelle	1 483 500 €
Maison des associations - bâtiment Europe	650 000 €
Vidéo protection - square Parat & parc de la Corderie	182 400 €
Locaux associatifs Champlain – travaux sur le bâtiment en fonds de cour	75 000 €
Conseils de quartiers & acquisitions diverses	18 000 €
<b>Aménagement urbain</b>	<b>2 330 900 €</b>
Voirie bd Pouzet - Tranche 2 entre les rues P. Morchain et Baudin	600 000 €
Aménagement de voirie rue P. Morchain	250 000 €
Voirie rue Thiers	250 000 €

Travaux divers sur voiries et trottoirs	223 400 €
Eclairage public – renouvellement de candélabres et éclairage led	220 000 €
Trottoirs	215 000 €
Démolition des maisons de la rue Pasteur	165 000 €
Pont Papenburg - Rénovations électriques et hydraulique	100 000 €
Accessibilité des voiries	75 000 €
Pistes cyclables de communales	50 000 €
Voirie pont SNCF rue maous	45 000 €
Acquisitions diverses (panneaux de signalisation...)	42 500 €
Porte busquée	40 000 €
Voirie pont SNCF cheminots	35 000 €
Voirie rue Sadi Carnot	20 000 €
<b>Espaces Verts et Garage</b>	<b>675 400 €</b>
Mobilier urbain et aires de jeux	241 000 €
Laveuse de rue	135 000 €
Véhicule benne compacteuse	90 000 €
Aménagement paysager des espaces verts	76 000 €
Acquisitions diverses	19 000 €
<b>Urbanisme</b>	<b>223 417 €</b>
Réserves foncières	100 000 €
Fonds concours à l'OPAH RU	44 406 €
Frais d'acquisition (agora store...)	37 923 €
Conseil en architecture	19 670 €
Divers (Acquisitions terrains Pommies...)	21 418 €
<b>Poteaux incendie</b>	<b>33 000 €</b>
Défense extérieure contre l'incendie	33 000 €

<b>Culture</b>	<b>1 910 400 €</b>
Maison Pierre Loti	1 717 400 €
Musée Hebre de St-Clément (chaudière...)	85 000 €
Musée Hebre de St-Clément - Expositions, mobiliers, œuvres...	63 000 €
Théâtre municipal de la coupe d'or	35 000 €
Acquisitions diverses	10 000 €
<b>Services publics et bâtiments communaux</b>	<b>1 470 594 €</b>
<b>Bâtiments communaux</b>	<b>948 300 €</b>
Eglise Saint-Louis – 3 <sup>ème</sup> tranche de travaux	435 000 €
Mise en conformité des bâtiments communaux (électriques, ERP, alarmes...)	85 000 €
Outillages & acquisitions diverses	83 800 €
Sanisettes publiques	80 000 €
Diagnostic immobilier du patrimoine communal	70 000 €
Démolition d'une partie de l'ex-hôpital civil	60 000 €
Travaux électriques (remplacement de disjoncteurs...)	51 000 €
Travaux divers	42 000 €
Ravalement de façades	30 000 €
Aménagement de l'Hôtel de Ville	11 500 €
<b>Administration générale</b>	<b>360 294 €</b>
Outillages & acquisitions diverses	110 000 €
Commission Paritaire de Gestion – remboursement de dépenses d'équipement 2020 prises en charge par la CARO	77 354 €
Marchés publics - avances	40 000 €
Police municipale	33 600 €
Matériels de prévention & sécurité au travail	30 000 €
Marchés publics - Frais d'insertion	28 000 €
Cimetières	23 690 €

Archives - Acquisitions diverses	11 400 €
Divers	6 250 €
<b>Systèmes d'informations</b>	<b>162 000 €</b>
Bureautique (matériel et applications)	92 000 €
Système et réseaux	55 000 €
Téléphonie	15 000 €
<b>Sports</b>	<b>1 207 731 €</b>
Centre multi raquettes, club-house, vestiaires et padel	718 000 €
Terrain foot synthétique (Etudes)	160 620 €
Complexe sportif polygone (reprise de fondations...)	135 200 €
Stade Henri Robin (système d'arrosage...)	68 500 €
Gymnase Denfert-Rochereau (travaux d'étanchéité...)	50 000 €
Complexe sportif casse aux prêtres (remplacement chauffe-eau...)	34 500 €
Acquisitions de matériel sportif	13 000 €
Polygone	11 911 €
Piscine Jean Langet	11 000 €
Gymnase Delpeix Pettruzzi	5 000 €
<b>Enfance jeunesse</b>	<b>1 228 700 €</b>
<b>Scolaire / restauration / périscolaire</b>	<b>1 070 850 €</b>
Groupe scolaire Galissonnière – fin des travaux de restructuration	516 000 €
Groupe scolaire Guérineau (travaux d'accessibilité)	345 000 €
Mobiliers & acquisitions diverses	104 850 €
Travaux divers (Plan Particulier de Mise en Sûreté, peintures, sols...)	75 000 €
Groupe scolaire Anatole France (travaux sur chaufferie...)	20 000 €
Groupe scolaire Herriot	10 000 €
<b>Jeunesse</b>	<b>157 850 €</b>

Extension du skate park	114 400 €
Petite enfance - travaux & acquisitions diverses	26 700 €
Local jeunes Gélinerie	10 000 €
Mobiliers & acquisitions diverses	6 750 €
<b>Tourisme, thermes &amp; équipements annexes</b>	<b>811 000 €</b>
<b>Grands projets arsenal</b>	<b>500 000 €</b>
Fonds de concours versé à la CARO	500 000 €
<b>Thermes</b>	<b>311 000 €</b>
Création forage f4	250 000 €
Intervention intersaison	52 000 €
Nettoyage annuel canalisations	9 000 €
<b>Total général</b>	<b>12 185 642 €</b>

Les projets intégrés au BP 2021 font l'objet de financements conséquents :

<b>Maison de santé pluri professionnelle</b>			
<b>Montant total de l'opération (APCP) : 1 680 000 €</b>		<b>Financements attendus à hauteur de 79% du HT</b>	
Région	200 000 €	14%	Obtenu
Etat (DETR et DSIL)	370 649 €	27%	Obtenu
Union européenne	408 711 €	30%	Sollicité
Département	125 000 €	9%	Sollicité
<b>Maison Pierre Loti</b>			
<b>Montant total de l'opération (APCP) : 10 739 557 €</b>			
<b>Plafond de la Mosquée :</b>		<b>coût 568 589€ HT financés à 100%</b>	
DRAC	32 000 €	6%	Obtenu
Loto Patrimoine	390 000 €	68%	Obtenu
Fondation du patrimoine <sup>4</sup>	146 589 €	26%	Obtenu

<sup>4</sup> \* Chacun peut contribuer à ce beau projet sur <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/maison-de-pierre-loti>

<b>Mise en sécurité des abords :</b>			<b>coût 704 022 € HT financés à 71%</b>
Etat DSIL	500 000 €	71%	Obtenu
<b>Restauration de la Maison Historique</b>			<b>coût 7 677 019 € HT financés à 77%</b>
DRAC	3 838 420 €	50%	Accord de principe
Département	1 054 000 €	14%	Sollicité
Région	1 000 000 €	13%	Obtenu
Fondation du patrimoine	11 412 €	0,1%	Obtenu au 02/02/21
<b>Eglise Saint Louis</b>			
<b>Financements attendus à hauteur de 72% du HT</b>			
Département	94 172 €	30%	Sollicité
DRAC	68 165 €	22%	Sollicité
Région	62 781 €	20%	Sollicité
<b>Centre multi raquettes, club house, vestiaires et padel</b>			
<b>Montant total de l'opération (APCP) : 1 505 038€</b>		<b>Financements attendus à hauteur de 39% du HT</b>	
Département	380 000 €	31%	Obtenu
FFT / SAR tennis	100 000 €	8%	Sollicité
<b>Groupe scolaire Galissonnière</b>			
<b>Montant total de l'opération (APCP) : 2 640 000€</b>		<b>Financements attendus à hauteur de 33% du HT</b>	
Plan de Relance	469 083 €	33%	Obtenu

**LES BUDGETS ANNEXES**

**LE BUDGET ANNEXE : PORT DE PLAISANCE**

**La section de fonctionnement :**

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
011 Charges a caractère général	221 461	225 372	3 911	1,77
012 Frais de personnel et charges assimilées	247 129	246 934	-195	-0,08
042 Operations d'ordre de transfert entre section	138 556	144 650	6 094	4,40
65 Autres charges de gestion courante	3 150	17 500	14 350	455,56
66 Charges financières	11 594	9 894	-1 700	-14,66
67 Charges exceptionnelles	2 500	3 400	900	36,00
<b>Total Dépenses</b>	<b>624 390</b>	<b>647 750</b>	<b>23 360</b>	<b>3,74</b>
013 Atténuations de charges	4 837	5 434	597	12,34
042 Operations d'ordre de transfert entre section	19 172	24 868	5 696	29,71
70 produits des services, domaines & ventes	600 381	617 448	17 067	2,84
<b>Total Recettes</b>	<b>624 390</b>	<b>647 750</b>	<b>23 360</b>	<b>3,74</b>

**Les dépenses :**

Les charges à caractère général s'élèvent à 225 K€, en hausse par rapport à l'année dernière. Les trois principaux postes de dépenses sont :

❖ Les dépenses de fluides	58 K€
❖ Le dragage	55 K€
❖ Les impositions (Taxes foncières et CFE)	45 K€

Les dépenses de personnel représentent 247 K€. Elles restent stables par rapport à 2020.

**Les recettes** attendues pour 2021 s'élèvent à 617 K€ et sont conformes au produit constaté au CA 2019. Elles comprennent :

❖ Les redevances d'occupation d'emplacements dans le port à flot ou le port à sec :	462 K€
❖ les prestations liées aux manutentions de la zone technique :	146 K€
❖ les recettes et locations annexes :	9 K€

L'autofinancement, limité aux seuls amortissements sur ce budget (120 K€), permet de couvrir le remboursement en capital de la dette de 51 K€ et de participer au financement des investissements.

**La section d'investissement :**

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
020 Dépenses imprévues	4 500	4 500	0	0,00
040 Operations d'ordre de transfert entre section	19 172	24 868	5 696	29,71
041 Operations patrimoniales	3 500	0	-3 500	-100,00
16 Emprunts et dettes assimilées	57 899	51 000	-6 899	-11,92
20 Immobilisations incorporelles	2 000	10 000	8 000	400,00
21 Immobilisations corporelles	139 400	209 200	69 800	50,07
<b>Total Dépenses</b>	<b>226 471</b>	<b>299 568</b>	<b>73 097</b>	<b>32,28</b>
040 Operations d'ordre de transfert entre section	138 556	144 650	6 094	4,40
041 Operations patrimoniales	3 500	0	-3 500	-100,00
16 Emprunts et dettes assimilées	84 415	154 918	70 503	83,52
<b>Total Recettes</b>	<b>226 471</b>	<b>299 568</b>	<b>73 097</b>	<b>32,28</b>

En matière de dépenses d'équipement, différents projets sont prévus pour 220 K€ :

- ❖ Travaux à la capitainerie (sanitaires) 78 K€
- ❖ Pontons : changement de ponton F et installation de 2 passerelles 75 K€
- ❖ Acquisitions et travaux divers (matériel de manutention, portail coulissant...) 37 K€
- ❖ Pose et enfouissement de canalisations pour le dragage 25 K€

Un emprunt de 155 K€ est nécessaire pour l'équilibre de la section d'investissement.

## LE BUDGET ANNEXE CAMPING

### La section de fonctionnement :

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
011 Charges a caractère général	205 948	163 260	-42 688	-20,73
012 Frais de personnel et charges assimilées	216 499	217 392	893	0,41
023 Virement à la section d'investissement	45 400	0	-45 400	-100,00
042 Operations d'ordre de transfert entre section	90 661	121 100	30 439	33,57
65 Autres charges de gestion courante	1 110	200	-910	-81,98
66 Charges financières	6 557	5 803	-754	-11,50
67 Charges exceptionnelles	1 700	5 200	3 500	205,88
<b>Total Dépenses</b>	<b>567 875</b>	<b>512 955</b>	<b>-54 920</b>	<b>-9,67</b>
013 Atténuations de charges	8 396	7 412	-984	-11,72
042 Operations d'ordre de transfert entre section	4 666	3 245	-1 421	-30,45
70 produits des services, domaines & ventes	516 513	462 300	-54 213	-10,50
75 Autres produits de gestion courante	30 000	30 000	0	0,00
77 Produits exceptionnels	8 300	9 998	1 698	20,46
<b>Total Recettes</b>	<b>567 875</b>	<b>512 955</b>	<b>-54 920</b>	<b>-9,67</b>

### Les dépenses :

Les charges d'entretien courant s'élèvent à 163 K€ et concernent principalement :

- ✓ Les dépenses d'énergies (électricité et eau) 39 K€
- ✓ Le reversement de la taxe de séjour encaissée à la CARO 30 K€
- ✓ Les charges de centralité refacturées au budget principal 25 K€
- ✓ Les animations 9 K€
- ✓ L'impôt sur les sociétés et les autres taxes, En diminution (-27 K€) par rapport à 2020, compte tenu de l'activité réduite en 2020. 9 K€

Les dépenses de personnel représentent 216 K€ soit 55 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles restent stables par rapport à 2020.

Les recettes du camping attendues pour 2021 sont évaluées à 462 K€ (-54 K€). La baisse est liée à la crise sanitaire et à la réouverture qui ne devrait intervenir qu'en avril 2021. Pour mémoire, en 2020, le camping a subi une fermeture administrative pendant près de 4 mois.

Ainsi, l'autofinancement de 118 K€ permet de couvrir le remboursement en capital de la dette de 40 K€ et de financer une partie des investissements prévus.

#### La section d'investissement :

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
020 Dépenses imprévues	2 000	2 000	0	0,00
040 Operations d'ordre de transfert entre section	4 666	3 245	-1 421	-30,45
041 Operations patrimoniales	500	0	-500	-100,00
16 Emprunts et dettes assimilées	41 634	40 386	-1 248	-3,00
20 Immobilisations incorporelles	0	5 000	5 000	0,00
21 Immobilisations corporelles	184 200	70 469	-113 731	-61,74
<b>Total Dépenses</b>	<b>233 000</b>	<b>121 100</b>	<b>-111 900</b>	<b>-48,03</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	45 400	0	-45 400	-100,00
040 Operations d'ordre de transfert entre section	90 661	121 100	30 439	33,57
041 Operations patrimoniales	500	0	-500	-100,00
16 Emprunts et dettes assimilées	96 439	0	-96 439	-100,00
<b>Total Recettes</b>	<b>233 000</b>	<b>121 100</b>	<b>-111 900</b>	<b>-48,03</b>

En matière de dépenses d'équipement, le principal projet prévu concerne :

- ❖ Les équipements liés à l'achat des 3 mobil-homes en 2020 (voirie et terrasses) 38 K€

Pour financer les investissements prévus, aucun emprunt d'équilibre n'est nécessaire.

**LE BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR**

**La section de fonctionnement :**

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
011 Charges à caractère général	135 050	144 590	9 540	7,06
023 Virement à la section d'investissement	178	0	-178	-100,00
042 Operations d'ordre de transfert entre section	123 228	132 196	8 968	7,28
65 Autres charges de gestion courante	500	500	0	0,00
66 Charges financières	10 942	9 348	-1 594	-14,57
67 Charges exceptionnelles	8 000	3 000	-5 000	-62,50
68 Dotations aux provisions	15 000	15 000	0	0,00
<b>Total Dépenses</b>	<b>292 898</b>	<b>304 634</b>	<b>11 736</b>	<b>4,01</b>
042 Operations d'ordre de transfert entre section	73 468	73 468	0	0,00
70 produits des services, domaines & ventes	219 430	231 166	11 736	5,35
<b>Total Recettes</b>	<b>292 898</b>	<b>304 634</b>	<b>11 736</b>	<b>4,01</b>

**Les dépenses :**

Les charges d'entretien courant s'élèvent à 145 K€ et concernent principalement :

- ❖ Les dépenses d'énergies : achat du bois (coût de la matière première en hausse) et fourniture de gaz en complément 96 K€
- ❖ Le contrat d'entretien de la chaudière bois stable 33 K€

Depuis 2019, une dotation aux provisions annuelle est instituée afin de financer de futures réparations sur la chaudière. Cette provision de 15 K€ est reconduite en 2021.

**Les recettes** attendues pour 2021 s'élèvent à 231 K€ et correspondent à la vente de chaleur à la CARO, la CPAM<sup>5</sup>, la Ville de Rochefort (serres municipales) et à l'extension du Centre commercial Leclerc.

L'autofinancement de 59 K€ permet de couvrir le remboursement en capital de la dette de 50 K€ et de financer une partie des investissements prévus.

<sup>5</sup> CPAM : Caisse Primaire d'Assurances Maladie

**La section d'investissement :**

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
040 Operations d'ordre de transfert entre section	73 468	73 468	0	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	49 811	50 311	500	1,00
20 Immobilisations incorporelles	66 700	62 000	-4 700	-7,05
21 Immobilisations corporelles	43 000	62 001	19 001	44,19
<b>Total Dépenses</b>	<b>232 979</b>	<b>247 780</b>	<b>14 801</b>	<b>6,35</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	178	0	-178	-100,00
040 Operations d'ordre de transfert entre section	123 228	132 196	8 968	7,28
16 Emprunts et dettes assimilées	109 573	115 584	6 011	5,49
<b>Total Recettes</b>	<b>232 979</b>	<b>247 780</b>	<b>14 801</b>	<b>6,35</b>

Des dépenses d'équipement sont inscrites à hauteur de 124K€ :

- ❖ Etude relative à l'extension du réseau de chaleur dans la zone de l'Arsenal 60 K€
- ❖ Travaux prévisionnels sur les chaudières 2 et 3 40 K€
- ❖ Installation de nouveaux compteurs 18 K€

Pour financer les investissements, un emprunt d'équilibre de 116 K€ sera nécessaire.

## LE BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE

### La section de fonctionnement :

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
011 Charges a caractère général	20 500	22 850	2 350	11,46
023 Virement a la section d'investissement	15 624	15 712	88	0,56
042 Operations d'ordre de transfert entre section	56 455	61 000	4 545	8,05
65 Autres charges de gestion courante	500	500	0	0,00
66 Charges financières	10 205	9 425	-780	-7,64
67 Charges exceptionnelles	2 000	1 000	-1 000	-50,00
<b>Total Dépenses</b>	<b>105 284</b>	<b>110 487</b>	<b>5 203</b>	<b>4,94</b>
042 Operations d'ordre de transfert entre section	24 284	24 284	0	0,00
70 produits des services, domaines & ventes	81 000	86 203	5 203	6,42
<b>Total Recettes</b>	<b>105 284</b>	<b>110 487</b>	<b>5 203</b>	<b>4,94</b>

Les principales dépenses concernent la maintenance et les réparations éventuelles à effectuer (6 K€), le remboursement des charges de centralité au budget principal (12 K€) ainsi que les intérêts de la dette contractées lors de l'installation des panneaux.

Le produit total attendu des panneaux photovoltaïque pour 2020 est estimé à 86 K€, répartis sur 8 sites :

- ❖ les écoles Saint Exupéry, Guérineau, Herriot et Libération (65 K€)
- ❖ la Maison de l'Enfance (8 K€)
- ❖ le Centre Technique Municipal (6K€)
- ❖ les serres municipales (6 K€)
- ❖ le centre de loisirs de l'AAPIQ (2 K€)

L'autofinancement dégagé s'élève à 52 K€ et permet de couvrir notamment le remboursement en capital de la dette de 103 K€.

**La section d'investissement :**

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
040 Operations d'ordre de transfert entre section	24 284	24 284	0	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	45 636	51 650	6 014	13,18
20 Immobilisations incorporelles	5 000	13 140	8 140	162,80
21 Immobilisations corporelles	118 500	293 000	174 500	147,26
27 Autres immobilisations financières	2 000	3 000	1 000	50,00
<b>Total dépenses</b>	<b>195 420</b>	<b>385 074</b>	<b>189 654</b>	<b>97,05</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	15 624	15 712	88	0,56
040 Operations d'ordre de transfert entre section	56 455	61 000	4 545	8,05
16 Emprunts et dettes assimilées	121 341	305 362	184 021	151,66
27 Autres immobilisations financières	2 000	3 000	1 000	50,00
<b>Total Recettes</b>	<b>195 420</b>	<b>385 074</b>	<b>189 654</b>	<b>97,05</b>

En matière de dépenses d'équipement, il est prévu d'installer de panneaux photovoltaïques :

❖ le complexe sportif Polygone – halle de tennis	153 K€
❖ le groupe scolaire Saint Exupéry	63 K€
❖ la capitainerie	38 K€
❖ le musée Hebre De Saint-Clément	24 K€
❖ l'Hôtel de Ville	20 K€

Pour financer ces investissements, un emprunt d'équilibre de 305 K€ est nécessaire.

## LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS

### La section de fonctionnement :

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
011 Charges a caractère général	0	318 500	318 500	-
65 Autres charges de gestion courante	110 000	81 120	-28 880	-26,25
<b>Total Dépenses</b>	<b>110 000</b>	<b>399 620</b>	<b>289 620</b>	<b>263,29</b>
042 Operations d'ordre de transfert entre section	0	318 500	318 500	-
70 produits des services, domaines & ventes	110 000	81 120	-28 880	-26,25
<b>Total Recettes</b>	<b>110 000</b>	<b>399 620</b>	<b>289 620</b>	<b>263,29</b>

### La section d'investissement :

Montant en €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP/BP	Evol° %
35 Stocks de produits finis	0	318 500	318 500	-
<b>Total Dépenses</b>	<b>0</b>	<b>318 500</b>	<b>318 500</b>	<b>0,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	0	318 500	318 500	-
<b>Total Recettes</b>	<b>0</b>	<b>318 500</b>	<b>318 500</b>	<b>0,00</b>

### Le budget lotissement intègre en 2021 :

- la vente des 4 lots restants dans les lotissements Boutons d'Or et Coquelicots,
- la création du lotissement « hameau de Colette » à Vaux sur Mer.

Le Lotissement « hameau de Colette » à Vaux sur Mer résulte d'un projet d'aménagement voté par le Conseil Municipal lors de sa session du 12 février 2020.

Ce projet se situe sur un terrain légué en 2000 à la Ville de Rochefort par Mademoiselle REAUD de 3 750m<sup>2</sup>.

Les travaux de viabilisation sont prévus au BP 2021 pour un montant de 316 000€.

Une avance remboursable du budget principal vers le budget annexe permettra d'équilibrer ce budget en attendant la mise en vente des 10 lots viabilisés de 375 m<sup>2</sup> chacun.